

Communiqué

La FNEC FP FO reçue par le Cabinet du ministre le mardi 14 juin 2011

Une délégation de la FNEC FP FO a été reçue par les conseillers du ministre le mardi 14 juin.

Elle a notamment alerté l'attention de ses interlocuteurs sur les conditions impossibles dans lesquelles devrait se dérouler la rentrée scolaire du fait de la suppression de 16 000 postes en application de la RGPP et du fait de la mise en œuvre de contre-réformes qui tout à la fois désorganisent l'institution scolaire, remettent en cause les missions de l'école et dégradent considérablement les garanties statutaires des personnels (réforme du lycée, dispositif ECLAIR).

La délégation Force Ouvrière a en particulier souligné les inquiétudes suscitées par la mise en œuvre de la circulaire de rentrée du ministère qui confirme et aggrave sur tous les plans les désastreuses contre-réformes que subissent l'école et les personnels.

Concernant la mastérisation, Force Ouvrière a demandé le retrait de la circulaire du 19 mai 2011 sur le dispositif d'accueil d'accompagnement et de formation des stagiaires 2011. Ce dispositif aggrave encore les conditions de travail des futurs professeurs des 1^{er} et 2^d degré et des CPE stagiaires. Il a été convenu avec les conseillers du ministre qu'une délégation Force Ouvrière serait reçue par la DGRH et la DGESCO pour examiner dans le détail les conditions de la mise en œuvre de cette circulaire et ses conséquences.

La délégation de la FNEC FP FO a renouvelé auprès des représentants du ministre sa demande d'abandon des préconisations résultant d'une enquête sur l'évaluation professionnelle des personnels. Force Ouvrière s'inquiète de la volonté du ministre de substituer l'évaluation à l'inspection pour imposer le salaire au mérite et mettre les personnels sous pression.

Enfin, la délégation Force Ouvrière a renouvelé avec insistance son exigence que toutes les dispositions soient prises pour que, lors des élections professionnelles, le scrutin du 13 au 20 octobre 2010 se déroule dans des conditions irréprochables qui doivent être celles d'un scrutin démocratique.

Cette audience au Cabinet du ministre visait à préparer une rencontre des représentants de la FNEC FP FO avec Luc Chatel, ministre de l'Éducation nationale.

Montreuil, le 15 juin 2011